



**Numéro 174**  
13 février 2019



**COLZA**

- Charançon de la tige

**ORGE DE PRINTEMPS**

- Rappel Semis

**Protéagineux de printemps**

- Semis

**REGLÉMENTS**

- Dates d'épandage  
- PPF et coefficient des besoins  
- Attention aux produits soumis à un DVP 20 m

*Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semence et du BSV Ile-de-France n°- du -. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.*

*Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

**Service Agronomie**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
Fax : 01 64 37 17 08  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



avec la contribution financière de l'Etat et de l'Union européenne

**AGROMETEO**

Un temps sec et ensoleillé est prévu dans les 10 jours. Les températures positives devraient permettre les interventions de désherbages chimiques et/ou de fertilisation. De même les semis de cultures de printemps sont à prévoir.

**TOUR DE PLAINE**

Le GDA de la petite région nord 77 organise un **tour de plaine** :

**Vendredi 22 Février, à 14 h à la Ferme Les Mousseaux, 77750 Basseville**

Animé par Louise Van Cranenbroeck, les sujets de fertilisation, de désherbages sortie hiver et des implantations de printemps seront abordés collectivement. Pour participer, merci de prévenir Louise Van Cranenbroeck par téléphone ou par email. 07.79.99.53.40 - [louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr](mailto:louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr)

**COLZA**

(stade rosette)

- **Conseil fertilisation** : se référer à l'info.plaine n°173
- **Charançon de la tige**

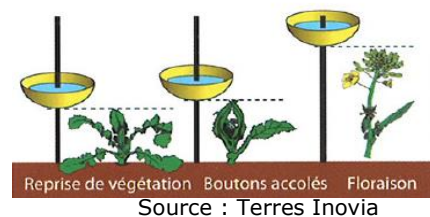
Le vol n'a pas encore débuté et les parcelles de colza ne sont pas encore au stade sensible (allongement de la tige). Les conditions climatiques ne sont pas encore favorables au vol de cet insecte. Cependant, dès l'apparition de températures plus clémentes (autour de 9-10° C), les premiers charançons pourraient bien sortir.

➤ Mettre en place des cuvettes jaunes dans les parcelles pour observer l'arrivée des premiers charançons.

**Rappel du positionnement de la cuvette dans la parcelle :**

- Positionner la base de la cuvette à hauteur de végétation et remplir d'eau mélangée à un peu de produit vaisselle (voir schéma).

- Visiter le piège au moins une fois par semaine pour déterminer l'arrivée des insectes.



**ORGE DE PRINTEMPS**

(semis)

➤ **Rappel implantation**

L'implantation de l'orge de printemps nécessite un sol bien ressuyé et sain au niveau de la structure. Date optimale de semis : 10-15 février. Profondeur de semis : 2 à 3 cm

➤ Densités de semis conseillées :

	Bonnes conditions de semis		Conditions de semis difficiles	
	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels
Du 10 février au 15 mars	240 à 300 gr/m <sup>2</sup>	280 à 330 gr/m <sup>2</sup>	320 à 360 gr/m <sup>2</sup>	400 à 450 gr/m <sup>2</sup>

🚩 **Conseil désherbage** : se référer à l'info.plaine n°173

## PROTEAGINEUX DE PRINTEMPS

(semis)

### 🚩 Date et densité de semis

Comme pour l'orge de printemps, le pois et la féverole de printemps exigent un bon ressuyage et un lit de semences suffisamment fin pour réussir l'implantation. La germination demande un réchauffement du sol (températures moyennes supérieures à 5° C les 2-3 jours suivant le semis). Il est possible d'envisager un semis sur sols gelés si des températures élevées s'en suivent.

### 🚩 Féverole de printemps

La féverole de printemps peut être semée **dès le 15 février** et jusqu'aux environs du 20 mars. L'objectif est d'obtenir un peuplement d'environ 30 plantes/m<sup>2</sup>. Les densités de semis doivent être adaptées selon les variétés en prenant en compte les PMG, les pertes à la levée et la sensibilité à la verse.

<b>ESPRESSO</b>	45-50 grains/m <sup>2</sup>
<b>Autres variétés</b>	40 grains/m <sup>2</sup>

### 🚩 Pois de printemps

	15 février	25 février	1 <sup>er</sup> mars	15 mars
<b>Sols moyens ou profonds</b>	Patienter	70 à 80 grains/m <sup>2</sup>		
<b>Sols superficiels ou caillouteux</b>		80 à 90 grains/m <sup>2</sup>	90 à 100 grains/m <sup>2</sup>	

## FERTILISATION AZOTEE ET PLAN DE FUMURE

Le Plan Prévisionnel de Fertilisation doit être réalisé avant le 31 mars pour les grandes cultures et avant le 30 avril pour les cultures de pommes de terre et d'oignons.

### 🚩 Rappel : dates d'épandage et règles de fractionnement

Engrais minéral	Janvier	Février				Mars	Avril	Mai	Juin
	1 ... .. 10	11 ... .. 15	16 ... .. 28						
Colza	Interdit	<b>Fractionnement mini en 2 apports</b> si dose totale > 120 u							
Blé tendre d'hiver (tous précédents)		60 u max à la reprise de végétation		<b>Fractionnement mini en 3 apports</b> (2 si 0 en reprise de végétation)					
Orge d'hiver - escourgeon		<b>Fractionnement mini en 2 apports</b> si dose totale > 120 u							
Orge Printemps		<b>Fractionnement mini en 2 apports</b> si dose totale > 120 u							
Autres cultures de printemps		Pas de plafonnement							

Dans tous les cas, respecter l'équilibre de la fertilisation sur la base du référentiel régional (29 avril 2015)

## ➤ Coefficient de besoin en azote

Afin de calculer le besoin en azote et de répondre à l'objectif protéine de votre variété, le tableau ci-dessous décrit le coefficient de besoin (bq) par variété:

	Références ARVALIS (décembre 2018)	Variétés <i>En gras, les variétés introduites pour 2019 - en rouge, celles modifiées depuis 2018</i>	Coefficient (en kg N/q)		
			b	bq 11,5 %	
Blé tendre		Adhoc, Advisor, Aigle, Ambition, Ami, <b>Annecy</b> , Apollo, Armada, Artaban, Audi, Basmati, Bermude, Carnaval, Chevignon, <b>Concret</b> , Costello, Diderot, Gedser, Granamax, Hybello, Hybery, Hybiza, Hyclick, Hyking, Hypodrom, Lear, Lithium, Lyrik, Montecristo Cs, Mortimer, Mutic, Rgt Volupto, Rossini, Sanremo, Sepia, Sokal, Trapez	2,8	3,0	60 kg
		Glasgow, <b>Johnson</b>		3,2	70 kg
		<b>Adriatic</b> , Alhambra, Ilez Y, Apache, Apanage, <b>Apostel</b> , Aprilio, Arezzo, Aubusson, Bagou, Baroudeur, Bonifacio, Boregar, Brentano, Bueno, Calabro, Calisol, Calumet, Cellule, Chevalier, Comilfo, Compil, Descartes, Diamento, Ephoros, <b>Etana</b> , Euclide, <b>Fantomas</b> , Filon, Fluor, Forby, Foxyl, Goncourt, Haven, Hyfi, Hyno-Esta, Hyno-Monta, Hyno-Primera, Hyno-Quinta, Hyno-Renta, Hyno-Valea, Hyno-Vista, <b>Hynvictus</b> , Illico, Interet, <b>Jaidor</b> , Kalystar, Kws Dakotana, LG Absalon, LG Altamont, <b>LG Android</b> , Lipari, <b>Luminon</b> , <b>Maupassant</b> , Musik, Numeric, Cédipe, Oregrain, Paledor, Paroli, Pastoral, Pibrac, <b>Pilier</b> , RGT Cyclo, <b>RGT Cysteo</b> , <b>RGT Goldeno</b> , RGT Kilimanjaro, RGT Tekno, RGT Velasko, RGT Venezia, Rochfort, Rubisko, Rustic, Samourai, Scenario, Silverio, Solehio, <b>Solindo CS</b> , Sophie CS, Sothys CS, Sponsor, Starway, Stromboli, Syllon, <b>Tarascon</b> , <b>Unik</b> , Vyckor	3,0	3,0	40 kg
		Accroc, <b>Albator</b> , Alixan, <b>Amboise</b> , Andalou, Arkeos, Ascott, Attraktion, Auckland, Barok, Belepi, Bergamo, Chevron, Collector, Complice, Creek, Expert, Faustus, Fructidor, Grapeli, Hydrock, Hyno-Precia, Hyxtra, Ionesco, <b>Kws Extase</b> , Laurier, <b>Leandre</b> , <b>Macaron</b> , Maori, Matheo, Nemo, Oxebo, RGT Cesario, RGT Libravo, <b>RGT Pulko</b> , RGT Sacramento, Ronsard, Stereo, Sy Mattis, Sy Moisson, System, <b>Tenor</b> , Terroir, Triumph		3,2	60 kg
		Altamira, Atlass, Bienfait, Camp Remy, Centurion, Exelcior, Exotic, Falado, Fortal, Gascogne, Graindor, Hastings, Hendrix, Lazaro, LG Armstrong, LG Ascona, Marksman, Nogal, Orloge, Potenzial, RGT Forzano, <b>RGT Talisko</b> , Soissons, <b>Soverdo CS</b> , Zinal		3,2	40 kg
Blé améliorant		Manital, Renan		3,7	40 kg
		<b>Alessio</b> , Antonius, CH Nara*, Esperia, Forcalli, Galbier, Izalco CS, Lennox, <b>MV Kolo</b> , MV Suba, Quality, Rebelde, + variétés non citées		3,9	60 kg
		<b>Activus</b> , Adesso, Amicus, Bologna, Bussard, CH Claro, Courtot, Figaro, Geo, Ghayta, Guadalete, Levis, Logia, Lona, Metropolis, MV Mente, Qualital, Quebon, Runal, Sagittario, Skerzzo, Tamaro, Ubicus		4,1	80 kg
Blé dur		Atoudur, Biensur, Gibus, Joyau, Pescadou, Pictur, Plussur, Qualidou, RGT Fabionur, RGT Izalmur, RGT Voilur, Sy Banco		3,7	40 kg
		Anvergur, Karur, Casteldoux, Cultur, Fabulis, Miradoux, Lloyd, Luminur, Janeiro, Nemesis, Pastadou, SY Cysco, Toscadou		3,9	60 kg
		Alexis, Aventur, Babyone, Daurur, Floridou, Haristide, Heraklion, LG Boris, Nobilis, Relief, RGT Musclur, Sulptur, Tablur		4,1	80 kg

La plaquette d'information Fertilisation azotée 2019 de la CARIDF est disponible sur internet en cliquant [ici](#)

## CEREALES D'HIVER

➤ **Dés herbages sorties hiver et fertilisation** : se référer à l'info.plaine n°173

➤ **Délai entre azote liquide et désherbage**

Intervention	Délai	Intervention
1 <sup>er</sup> apport d'azote liquide	4-5 jours	Herbicide antigraminées
Herbicide antigraminées	1 jour	1 <sup>er</sup> apport d'azote liquide

## REGLEMENTATION DES DISPOSITIFS VEGETALISES PERMANENTS (DVP)

Pour rappel, de nombreux produits phytosanitaires sont soumis à la mise en place d'un **DVP de 20 m** (CHALLENGE 600, BORAVI WG, GARDIAN, BOFIX, CONSTEL, etc...). Dans le cas de parcelles concernées par une bande tampon, ces produits ne sont pas applicables sauf présence d'une bande enherbée de 20m.

➤ Pour plus d'information, consulter le guide culture campagne 2018-2019 p.100 en cliquant [ici](#) ou **prendre contact avec votre conseiller CARIDF** de secteur pour revoir ensemble votre morte saison.

## RAPPEL GUIDE CULTURE 2018-2019

Le [GUIDE CULTURE](#) 2019 regroupant les préconisations sur cultures d'automne et d'hiver, est consultable gratuitement en suivant le lien précédent.

Il est également disponible en version papier, au tarif de 35 €, auprès de vos conseillers.



## FORMATION : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !

**Date :** le lundi 18 février 2019 de 9 h à 17 h 30

**Lieu :** Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, **6 avenue Pierre Richier, 91150 ETAMPES**

**Objectifs :** Se conforter, se sécuriser dans sa légitimité de « porte-parole » de l'agriculture francilienne. / Savoir parler positivement de son métier, ses pratiques. / Acquérir quelques clés de gestion des discours « à charge », pour favoriser les dialogues constructifs avec le grand public, dont le voisinage, ou avec les visiteurs lors de portes ouvertes.

**Intervenant :** Cyrcée MILLAN – Formatrice IFOCAP

### **Programme :**

**Matin :** comprendre la nature et les enjeux de la communication : détermination des éléments clefs d'une bonne communication et identifier les freins possibles. / Comprendre son interlocuteur et adapter sa posture : focus sur le récepteur de sa communication.

**Après-midi :** s'exprimer, s'affirmer : trouver sa légitimité, structurer ses idées pour convaincre. Les différents types et natures d'arguments, la construction d'un argumentaire autour d'un message fil rouge pour répondre aux interpellations.

**Tarifs :** Contributeurs VIVEA 35 € / Autres publics : 203 €

**Renseignements et inscriptions :** Maï CHAPELIN, 01 39 23 42 39 ; mail : [mai.chapelin@idf.chambagri.fr](mailto:mai.chapelin@idf.chambagri.fr)

## OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (date d'observation), Rouille jaune (date d'observation), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rcelles (disponible également pour les non abonnés).

 Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rcelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rcelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller de secteur.



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**